

Le légaliste

Baridi Tech

Annonce n° 1485
Type Constitution de société
Parution web 05/06/2025
Parution print 05/06/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26 mai 2025 à DEMBENI, il a été constitué une SASU dénommée Baridi Tech.

SIEGE SOCIAL : DEMBENI (97660) 6 rue Charles de Gaulle.

OBJET : Installation, entretien et maintenance de climatisation.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

CAPITAL : 100 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

CESSIONS D'ACTIONS : En cas de pluralité d'actionnaires, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.

PRESIDENT : Monsieur Iliassa ASSANI, demeurant à DEMBENI (97660) 6 rue Charles de Gaulle.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.